

Princesse Russe, qu'on y pose pour fondement, que la guerre commencée par Sa Maj. & le Royaume de Suede est injuste; qu'on y exalte tant les sentimens pacifiques de la Czarine, dont on prétend, qu'elle a donné de grandes preuves à son avènement au Trône, & qu'on y soutient enfin, que la présente guerre n'a point été entreprise du commun consentement des Etats du Royaume de Suede.

Sa Majesté a donné dans sa déclaration contenant les motifs qui l'ont déterminée à commencer cette guerre, les raisons les plus propres à convaincre, que c'est l'insolence, la cruauté, & la mauvaise conduite du précédent gouvernement Russe, qui y ont donné lieu. Ces raisons sont en elles-mêmes si solides, que la Cour de Russie n'a pas été en état jusqu'à présent de les combattre. Le Roi ne laissera pas néanmoins d'en faire publier une ample déduction. Tout esprit impartial jugera alors si la conduite de la Russie n'a pas été plus insupportable pour la Suede, que n'auroit été une guerre ouverte.

La Czarine, aujourd'hui régnante, a donné expressément à connoître dans la déclaration faite lors de son avènement au Trône, que la conduite du précédent gouvernement Russe avoit été la cause tant des troubles intérieurs que de ceux du dehors. On entendoit, sans doute, par ceux-ci la guerre que la Suede a été obligée d'entreprendre.

Il n'est pas possible de nier que cette Princesse, d'abord après être montée sur le Trône, a demandé, qu'on lui accordât une suspension d'armes; qu'elle a déclaré que ce seroit pour elle un sujet de regret, que les premiers instans de son règne fussent teints du sang Suedois & Russe, & enfin qu'elle a fait assurer le Général, qui commande en chef les Armées du Roi en Finlande, qu'elle se montreroit équitable